



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Haute-Loire

Mairie
Saint - Pal de Chalencon



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 21 JUILLET 2023

A 20H00

Sont présents : Pierre BRUN, Raphaël VARAGNAT, Gérard LAVAL, Chantal ARABEYRE, Frédéric CALET, Odile JAFFRE, Vahiné DUPIN, Marc CHAMBAS, Raymond POTY, Philippe PETIT

Sont absents : Denise MAISONNEUVE absente a donné pouvoir à Chantal ARABEYRE, Patrice PEYROCHE absent a donné pouvoir à Gérard LAVAL

Anaïs DELCROIX absente, Thérèse VALENTIN absente

Nombre de votants : 12

Secrétaire de Séance : Raphaël VARAGNAT

ORDRE DU JOUR

- **Délibération : Acquisition Ecurie BRUNON**

Dans le cadre de la réhabilitation du centre bourg (maison de santé, halle couverte, place), il est proposé d'acquérir l'ancienne écurie BRUNON située à l'arrière de la maison de Robert et Claudette Faure pour en faire un local poubelles. Cette acquisition est proposée au prix de 3 000 euros.

VOTE : 12 POUR

- **Délibération : Décision modificative budget station essence**

Pour les admissions en non-valeur de l'année il convient d'affecter la somme de 10 euros au compte 6541 par prélèvement de la même somme sur le compte 6066.

VOTE : 12 POUR

- **Délibération : Suppression du poste d'adjoint technique à 10/35^{ème}.**

Lors du conseil municipal du mois de mai, il avait été créé un poste d'adjoint technique 13/35^{ème} destiné à remplacer le poste d'adjoint technique à 10/35^{ème}. Après l'avis favorable du Comité Social Territorial le poste à 10/35^{ème} peut être supprimé.

VOTE : 12 POUR

Médiathèque : Nous avons reçu la visite de la DRAC et de la Médiathèque Départementale qui nous ont félicités pour la qualité des prestations de notre médiathèque. La DRAC a renouvelé sa subvention pour la prise en charge de 14 heures du salaire de la responsable de la Médiathèque.

Recensement : Il aura lieu en janvier et février 2024. Il faut désigner un coordonnateur communal ainsi qu'un élu en appui. Le coordonnateur communal sera Marina VIDIL. Gérard LAVAL se porte volontaire en tant qu'élu.

Les travaux du gymnase se poursuivent avec la pose de la résine sur les coursives et la pose du garde-corps effectué par l'entreprise Dorel.

La prochaine réunion concernant le PLU aura lieu le vendredi 1^{er} septembre à 14 heures et la prochaine réunion du conseil municipal aura lieu à la même date à 20 heures.